

## **Le tribunal annule toutes les mesures de contrôle judiciaire pour l'irruption à la Turkish Airlines !**

Hier, le 2 septembre 2016, a eu lieu l'audience de réexamen des mesures de contrôle judiciaire prises à l'encontre des participants à l'action menée contre la Turkish Airlines à l'aéroport de Turin en septembre 2015. Nous rappelons que les accusés avaient immédiatement commencé une campagne face à la propagation de ces mesures contre les luttes sociales, beaucoup d'entre eux refusant de les respecter, choisissant de rester introuvables afin de ne pas subir davantage de contraintes jusqu'à l'audience.

Alors que dans la rue, face au tribunal et devant la prison à Turin ont eu lieu plusieurs initiatives de solidarité, les accusés ont lu une déclaration (voir ci dessous) dans laquelle ils réaffirment ce choix, soulignant à la cour qu'aucune nouvelle mesure de contrôle judiciaire ne serait respectée.

Ce matin la cour a annoncé sa décision : effacer toutes les mesures de contrôle judiciaire.

Nous ne sommes pas habituellement sujet au triomphalisme, mais il ne semble pas exagéré de prétendre que la lutte a payé encore une fois, et surtout que cela est un bon signal pour la poursuite de cette bataille, qui ne s'achèvera certainement pas ici.

Nous embrassons fortement Luca et Giuliano, libérés hier et maintenant en résidence surveillée sans restriction.

La lutte continue.

### **DÉCLARATION DES ACCUSÉS À LA COUR**

Comme on le sait, dans ce prétoire, nous allons discuter de notre sort concernant l'aggravation des mesures de contrôle judiciaire qui nous menacent dans le cadre de l'enquête sur l'action contre la Turkish Airlines de Turin-Caselle.

Le procureur de Turin, en particulier la personne ici présente qui parle au nom du ministère public, Antonio Rinaudo, est maintenant connu de tous pour sa férocité envers les acteurs de toute lutte sociale.

Est connue également la tentative de génocide et la répression brutale en cours menée contre la dissidence en Turquie : les purges, les arrestations de masse, les tortures et les viols dans les prisons, les bombardements, les massacres de civils attirent maintenant l'attention des médias internationaux, bien plus que lorsque nous l'avions dénoncé

il y a un an en faisant irruption au siège de la compagnie aérienne au drapeau turc. Le procureur Rinaudo sera sans doute conscient et fier de son rôle de défenseur de la bonne réputation de la Turquie d'Erdogan, de ses relations amicales avec la communauté européenne, des trafiquants d'armes, du chantage sur les réfugiés et de son rôle de gendarme de l'OTAN. De plus, il n'est pas difficile d'imaginer la fascination que peut éprouver un loyal fonctionnaire d'État face à un pays comme l'actuelle République de Turquie, le rêve réalisé de tout bureaucrate d'humeur à exprimer ses frustrations sur les prisonniers et les dissidents.

Les mesures de contrôle judiciaire dont nous faisons l'objet ne présentent par ailleurs pas de mystères quant à leur motivation : nous empêcher de récidiver, à savoir réitérer notre soutien à la lutte révolutionnaire au Kurdistan. À cet égard, nous avons peur de devoir décevoir le procureur zélé : nous n'avons pas l'intention d'arrêter une solidarité qui est plus que jamais nécessaire, et pour laquelle, si nous devons nous reprocher quoi que ce soit, ce serait de ne pas avoir réussi à en faire plus.

C'est pour cela que la grande partie d'entre nous n'a pas respecté les mesures de contrôle judiciaire, et que nous vous annonçons notre intention de continuer à le faire, quelle que soit la décision que vous prendrez dans la salle d'audience. Nous avons déjà décidé.

N'ayant pas encore en Italie atteint le niveau de maturité démocratique de la République de Turquie, il subsiste quelques scrupules à se lancer dans les déportations et l'emprisonnement massif ; de sorte que, au cours des dernières années, un filet de mesures répressives de faible intensité, tissé d'interdictions administratives, d'assignations à résidence, de contrôles judiciaires ou d'interdictions de séjour a été mis en place afin d'étouffer les conflits croissants et les mouvements populaires.

Le procureur Rinaudo est évidemment à l'avant garde de cette bataille, mais il nous plaît de décevoir ses attentes - c'est une bataille perdue d'avance. Non seulement cette stratégie ne reçoit pas les effets escomptés, mais c'est l'effet inverse qui est obtenu, offrant des possibilités inattendues pour relancer les luttes, créer de nouveaux liens, acquérir des forces inédites.

De plus en plus de personnes refusent de se soumettre à ces interdictions stupides et toujours plus de personnes se solidarisent et soutiennent celles et ceux qui résistent... Cela devient pathétique, M. Rinaudo. Mettez votre cœur en paix, il ne fait plus peur à personne.

*2 septembre 2016.*